



**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE M. JACQUES CHAGNON,  
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET  
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**À L'OCCASION DE LA  
139<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**

**14 au 18 octobre 2018 (jour et heure à confirmer)**

**Genève, Suisse**

*Rédigées par : Karine Gaudreault, DRIIP*

**DÉBAT GÉNÉRAL INTITULÉ :**

**LE RÔLE PRIMORDIAL DES PARLEMENTS DANS LA PROMOTION DE LA PAIX ET DU  
DÉVELOPPEMENT À L'ÈRE DE L'INNOVATION ET DU CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE**

*Nombre de mots : 394 / Temps approximatif : 3 minutes*

[Salutations d'usage]

Je m'adresse à vous en ma qualité de président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui est l'Assemblée consultative de la Francophonie et qui regroupe 87 parlements à travers le monde.

Dans l'ère numérique actuelle, l'un des grands défis auxquels nous faisons face n'est certainement pas le manque d'information, mais plutôt la difficulté à la vérifier, à la gérer et à la vulgariser.

L'an dernier, à St-Petersbourg, j'ai évoqué le plan d'action de l'APF sur le numérique.

Autonomisation des femmes par le numérique, gouvernance du numérique, bonnes pratiques des parlements en matière de numérique... voilà

des thématiques qui ont animé nos travaux au cours de la dernière année.

Mais cet intérêt de l'APF pour les défis du numérique n'est pas récent. En 2002, l'APF créait le Programme Noria afin d'appuyer les parlements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Nous célébrons cette année les 15 ans d'existence du programme qui, pour l'occasion, a été renommé : Numériq@PF.

L'APF engage les parlementaires sur les grands enjeux reliés aux technologies.

Or, le grand défi des parlementaires aujourd'hui, et surtout dans l'avenir, sera de suivre le rythme du numérique. Il y a trente ans, on prenait vingt ans pour doubler les connaissances humaines.

Aujourd'hui, on double les connaissances humaines à tous les ans avec l'appui de l'intelligence artificielle.

C'est ahurissant.

Les parlementaires doivent réguler de nouvelles créatures tels UBER, AirBNB ou Amazone. Ces nouvelles entreprises ont parfois jusqu'à cinq ans d'existence, mais les législateurs se demandent encore comment les réguler.

Nous sommes programmés à raisonner avec des concepts traditionnels. Nous serons obligés de raisonner différemment. Changer de paradigme est nécessaire. La nation devient plate-forme...

La connaissance s'accumule dans l'info-nuage.

Nos futurs dirigeants devront avoir un sens

critique aigu afin de trier l'information diffusée, trop souvent non documentée, non vérifiée.

Ces futurs dirigeants devront aussi faire le tri et prioriser les développements technologiques ayant un impact direct sur la vie de nos sociétés.

La réponse à ces nouvelles technologies sera d'abord éthique puis fiscale de façon à ce que l'État puisse rester maître d'œuvre des choix sociaux, sinon l'entreprise privée cherchera à prendre le relais au prix de la démocratie.

La participation des parlementaires, représentants de nos peuples, dans la prise de décisions liées à l'utilisation des technologies est essentielle à leur légitimité. C'est aussi, et peut-être même davantage, une démonstration de leur pertinence.

Merci de votre attention.